

# Traitement des réductions des cotisations et des exonérations

## Calculer les réductions des cotisations et les exonérations

FONDAMENTAUX

### Objectifs

- Gérer les réductions et allègements
- Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture

### Participants / Prérequis

Responsables paie - Gestionnaires de paie - Collaborateurs de la fonction paie - Comptables - Toute personne souhaitant gérer les charges sociales.

Cette formation nécessite d'avoir des connaissances en paie/charges sociales.

### THEMES TRAITES

#### Gérer les réductions et allègements :

- Réduction générale des cotisations :
  - + Réduction dite FILLON.
  - + Réduction LODEOM.
  - + Réduction RGDU (2026).
- Réductions des cotisations salariales sur les heures supplémentaires.
- Contrat d'apprentissage et stagiaire.
- Les exonérations temporaires (PEPA, indemnité inflation,...).
- Cas pratique : calculer la réduction de cotisations.

#### Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture :

- Conditions d'exonération des indemnités de rupture.
- Régime social : modalités de calcul des plafonds d'exonération.
- Régime fiscal des indemnités de rupture : limites posées par l'administration fiscale.
- Cas pratique : calculer le montant des cotisations lors du versement des indemnités de rupture.
- Cas pratique de synthèse : calculer les réductions des cotisations et les exonérations dans différents cas de figure.

### Moyens et méthodes pédagogiques

#### En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

#### En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

#### En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

# Traitement des réductions des cotisations et des exonérations

## Calculer les réductions des cotisations et les exonérations

### Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

### Intervenant :

Intervenante spécialisée en droit du salaire pour Lefebvre Dalloz.

**Modalités et délai d'accès :** Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront ([conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re)) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

**Durée :** 1 jour, soit 7 heures de formation.

**Lieu et date(s) actualisé(s) :** cf site web : [www.sesame-formation.re](http://www.sesame-formation.re)

**Coût HT :** Nous consulter

### Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

*Ce programme est mis à jour en avril 2026.*